

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 14265

Numéro SIREN : 483 385 142

Nom ou dénomination : Getlink S.E.

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2023 sous le numéro de dépôt 67574

GETLINK SE

Société européenne au capital de 220 000 000 euros
Siège social : 37-39, rue de la Bienfaisance - 75008 Paris
483 385 142 RCS Paris

**PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
27 AVRIL 2023**

EXTRAIT

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept avril, à 10h00,

Les actionnaires de la société Getlink S.E. se sont réunis en assemblée générale ordinaire et extraordinaire sur première convocation à la Cité des Echanges, 40 rue Eugène Jacquet, 59700 Marcq-en-Barœul.

L'avis de réunion a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 1^{er} mars 2023 et dans le journal d'annonces légales « Les Affiches parisiennes », édition du 1^{er} mars 2023. L'avis de convocation a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 5 avril 2023 et dans le journal d'annonces légales « Les Affiches parisiennes », édition du 5 avril 2023.

Il a été dressé une feuille de présence signée par les actionnaires entrant en séance, ceux porteurs de pouvoirs ayant émargé tant en leur nom personnel qu'au nom de leurs mandants.

Monsieur Jacques Gounon, Président du conseil d'administration, préside la séance. M. Raphael Doutrebente et le fond commun de placement entreprise de l'actionnariat Getlink (FCPE), représenté par Monsieur Patrick Joyez, présents, assurent les fonctions de scrutateurs. Madame Claire Piccolin assure les fonctions de secrétaire de l'Assemblée.

[...]

Les cabinets KPMG Audit et Mazars, Commissaires aux comptes de la société, représentés respectivement par Messieurs Philippe Cherqui et Eddy Bertelli, convoqués par lettre recommandée avec accusé de réception, sont présents.

[...]

Plus personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont soumises au vote :

Résolutions de la compétence de l'assemblée générale ordinaire

[...]

Résolution 6

Nomination de Benoît de Ruffray en qualité de membre du conseil d'administration, en remplacement de Colette Lewiner dont le mandat arrive à échéance

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du conseil d'administration, décide de nommer, à l'issue de la présente Assemblée générale, Benoît de Ruffray en qualité de membre du conseil d'administration, pour une durée de quatre années expirant à l'issue de l'Assemblée générale appelée à délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026, en remplacement de Colette Lewiner, dont le mandat prend fin à l'issue de la présente Assemblée générale.

Votes pour : 530 137 672 Voix

Votes contre : 15 593 984 Voix

Abstentions : 501 932 Voix

La résolution a recueilli 97,14% de voix en sa faveur. Elle est donc adoptée.

Résolution 7

Nomination de Marie Lemarié en qualité de membre du conseil d'administration, en remplacement de Perrette Rey dont le mandat arrive à échéance

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du conseil d'administration, décide de nommer, à l'issue de la présente Assemblée générale, Marie Lemarié en qualité de membre du conseil d'administration, pour une durée de quatre années expirant à l'issue de l'Assemblée générale appelée à délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026, en remplacement de Perrette Rey, dont le mandat prend fin à l'issue de la présente Assemblée générale.

Votes pour : 527 250 854 Voix

Votes contre : 18 476 190 Voix

Abstentions : 506 544 Voix

La résolution a recueilli 96,61% de voix en sa faveur. Elle est donc adoptée.

[...]

Résolution 22

Pouvoirs

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée aux fins d'effectuer toutes formalités de dépôt, publicité ou toutes autres formalités nécessaires.

Votes pour : 546 080 125 Voix

Votes contre : 128 829 Voix

Abstentions : 26 744 Voix

La résolution a recueilli 99,98% de voix en sa faveur. Elle est donc adoptée

[...]

La séance est levée à 12h30.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal, lequel après relecture a été signé par les membres du bureau de l'assemblée générale.

Certifié conforme le 22 mai 2023

DocuSigned by:

8D326EF7A262412...

Claire Piccolin
Secrétaire de l'Assemblée